



La Coopération des idées

REVUE D'ÉDUCATION SOCIALE

PARAISANT LE 1^{er} ET LE 16 DE CHAQUE MOIS

Directeur : G. DEHERME



SOMMAIRE :

- G. DEHERME *Les Classes moyennes.*
ANTOINE BAUMANN *Auguste Comte et le Catholicisme.*
PAR TOUS *Revue des Opinions, des Faits et des Idées.*
G. DEHERME *Les Livres qui font penser.*

(Avis de changement d'adresse)

Le Numéro : 0 fr. 25

PARIS

BERNARD GRASSET, ÉDITEUR

61, rue des Saints-Pères, 61

LA
Coopération des Idées

Revue bi-mensuelle d'Education Sociale

ABONNEMENT : un an, France : 4 francs ; Etranger : 6 francs

Collections de la nouvelle série (années 1908, 1909)

3 francs par année

*Adresser toutes les communications concernant
la Rédaction et l'Administration à*

M. DEHERMÉ, Directeur

PARIS — 6, boulevard de la Madeleine, 6 — **PARIS**

A NOS ABONNÉS

Ceux de nos abonnés qui seront avertis que leur abonnement est terminé sont priés de nous faire parvenir leur renouvellement pour s'éviter les frais de recouvrement.

Ceux qui ne désirent pas continuer leur abonnement sont priés de refuser au facteur le numéro qui suivra l'avertissement.

L'UNION COOPÉRATIVE

est un journal bi-mensuel, édité par le Comité central de l'Union Coopérative des Sociétés françaises de Consommation. Il contient des articles, des études, des monographies, des renseignements, etc., sur la Coopération en France et à l'Etranger. — L'Union Coopérative doit être lue par tous ceux qui s'intéressent à la Coopération,

Prix du numéro, 0 fr. 20 ; de l'abonnement annuel, 4 fr.

Etranger, 6 fr.

Les abonnements sont reçus : 1, Rue Christine. — PARIS

LE COURRIER DE LA PRESSE

Tél. 104-50

21, Boulevard Montmartre, — PARIS

Tél. 104-50

Directeur : A. GALLOIS

RÉPERTOIRE PARLEMENTAIRE

Relevé des Votes des Députés et Sénateurs et Nomenclature de leurs Travaux

D'après le Journal Officiel de la République française

Le Courrier de la Presse lit 6.000 journaux par jour



La Coopération des idées

LES CLASSES MOYENNES

L'égalité est un mensonge révolutionnaire, — et le pire. Il faut qu'il y ait des grandeurs et des forces. Je veux dire une direction et un concours, — la concentration et le nombre.

Sans doute, à côté des « grandeurs d'établissement », il y a les « grandeurs naturelles » ; mais la démagogie hait encore plus celles-ci qu'elle n'envie celles-là. Ces grandeurs, d'ailleurs, valent les unes par les autres. Qui sait apprécier les unes ne refuse pas leur rang aux autres, quand elles sont accidentellement séparées. Pascal l'a bien marqué : « Il n'est pas nécessaire, parce que vous êtes duc, que je vous estime ; mais il est nécessaire que je vous salue »

Dans un État organisé, les catégories sociales correspondent à des fonctions bien définies. Depuis que les Droits de l'homme ont « aboli les classes », il n'y a plus que l'argent. Il n'y a donc presque plus de classes, en effet, mais il y a quantité de « distinctions » d'argent. Et puisqu'il n'y a plus de fonction afférente à chaque catégorie, il y a un formidable parasitisme, et qui ne cesse de s'étendre.

Le prolétariat, c'est donc uniment la catégorie qui

ne possède rien ; la classe moyenne, celle qui possède un peu ; la grande bourgeoisie, celle qui possède beaucoup. La noblesse s'est fondue dans l'une ou l'autre de ces catégories, suivant sa fortune. Si ses titres valent encore quelque chose dans les transactions matrimoniales ou dans les conseils d'administration des sociétés financières, ce n'est qu'en argent. Ainsi, nous apprenons qu'un prince est plus qu'un baron, et que la noblesse du roi prime celle de l'Empire, qui prime celle du pape. Aujourd'hui, Pascal pourrait se dispenser de saluer la plupart des ducs : ce ne sont plus que des chiffres.

Certes, il faut des classes, mais que ces classes correspondent à des fonctions utiles ; il faut des « autorités sociales », mais que ces autorités acceptent d'être responsables ; il faut des puissances concentrées, mais que ces puissances soient réglées et s'appliquent à des fins communes ; il faut des supériorités, mais que ces supériorités aient des devoirs en proportion de leurs pouvoirs. « Les hommes n'envient que les jouissances, et jamais le devoir », a dit Bonald. Enfin, il faut un patriciat. Mais il n'est plus seulement d'épée et de robe, il est d'industrie et de banque. « Désormais, dit Comte, l'activité pacifique comporte la plénitude du dévouement social, et même une profonde aptitude au gouvernement. » Et il n'est pas d'autre source des autorités obéies et des grandeurs vénérées que le dévouement social. Les classes supérieures, a dit Le Play, « ce sont celles qui doivent leur dévouement aux classes inférieures ».

Servir, d'abord ; et ne s'élever que pour mieux servir.

Nous avons reçu :

Poèmes par POL SIMONNET (Édition du *Diyan*). — Joliment, certes, M. Pol Simonnet chante le printemps, les jardins fleuris, l'amour... A peine si, devant un tombeau, la pensée de la mort lui vient. Jeux de poète ou d'enfant, quand les hommes sont à guerroyer, travailler ou prier...

La Naissance du Verbe, par L. CUBELIER DE BEYNAC (Bibliothèque des Poèmes, 76, rue Gay-Lussac). — Voici encore un vrai poète, et qui se fait entendre parce qu'il a quelque chose à dire. Dans l'amour même, il ne voit pas que l'instinct. Devant l'aimée, c'est « plein d'angoisse et de doute » qu'il se demande :

Si je n'étais venu, quel autre eût-elle aimé ?

Au Réveil de la vie, par PIERRE CHARLES JABLONSKI, 3 fr. 50 (Figuière, éd., 7, rue Corneille.) — Ces balbutiements poétiques et philosophiques d'un enfant sensible ne laissent point d'avoir du charme.

Petites Scènes, par OMER DE VUYST, 3 francs (Édition du *Thyrse*, 17, rue du Port, Bruxelles). — Trois petites pièces en vers : *Thalès*, à prétention philosophique ; *Une Cruelle*, comédie légère ; *la Révélation*, drame du remords, qui ne manque pas de puissance. Mais pourquoi s'évertuer à faire rimer cette prose ?

Mon Iceberg, par RENÉ D'YBAG, 3 fr. 50 (H. Daragon, 96, rue Blanche). — Il était une fois un « brillant officier » et une « gracieuse jeune fille »... Oui, — et ils se fiancèrent à la deux cent quarante-quatrième et dernière page.

Edmond Jaloux, par HENRI MARTINEAU (Dorbon, éd., 53 ter, quai des Grands-Augustins). — Étude critique de l'œuvre d'un jeune romancier, M. Edmond Jaloux.

Le Directeur-Gérant : G. DEHERME.

9-8-11. — Tours, Imprimerie E. ARRAULT et C^{ie}.

*

La richesse, il est vrai, a toujours été un signe de la puissance ; mais elle n'était pas le seul et elle ne dispensait pas de tout. Les gentilshommes mettaient beaucoup de choses au-dessus de l'argent, et notamment l'honneur et la foi. Il se pouvait alors que les plus riches eussent le plus de devoirs et le moins de droits. Et c'est ainsi seulement, par le dévouement, quand ce n'était pas par l'héroïsme, le génie et la sainteté, qu'on anoblissait sa postérité. En voici un curieux exemple rapporté par M. le vicomte d'Avenel :

« Un contrat de 1523 constate que Guy du Fardeau, *homme serf*, est propriétaire d'une pièce de terre du nom de la Rochette ; dix ans plus tard, ce du Fardeau, marié à une femme franche, est affranchi lui-même du servage par son seigneur, qui veut ainsi « lui donner moyen d'avancer ses enfants, ce qu'il « ne saurait faire étant serf ». Autour de sa maison, cet ancien *homme de corps* groupe un domaine, creuse un étang, plante des vergers ; il jouit des mêmes droits que les « francs-bourgeois et habitants de Dijon ». En 1570, la famille du Fardeau a grandi ; le fils de Guy est qualifié d'écuyer, homme d'armes, seigneur de Savigny ; il est riche. Le fils du serf traite d'égal à égal avec son suzerain, Guy de Rabutin, le grand-père de Mme de Sévigné. Celui-ci s'est seulement réservé le droit de justice. En 1610, le petit-fils de du Fardeau, qui s'appelle Hugues de Montbozon, achète enfin ce droit de justice qui lui manquait ; ses enfants ont des charges militaires ; c'est un gentilhomme. »

Au moyen âge, il n'y a « nulle terre sans seigneur » ; mais aussi « nul seigneur sans terre ». Tout est lié par des devoirs. Aux plus puissants, les plus grands.

C'est pourquoi on verra, à l'époque de Richelieu par exemple, « comparaître au bailliage de Bourges, nous disent MM. A. Constantin et d'Avenel, et insister pour être exempts de partir en guerre, quoique seigneurs de fiefs, des bourgeois... qui n'admettaient pas l'assimilation entre eux et les hommes d'épée ». Quand, plus tard, les nobles ne se soucieront plus que d'avoir bouche à cour, ils abdiqueront en fait. L'absentéisme précède toujours les révolutions sociales. Et les dieux étourdissent ceux qu'ils veulent perdre. Déjà, La Bruyère le remarquera : « La cour ne rend pas content, elle empêche qu'on le soit ailleurs. » C'est le noble lui-même qui aiguise le couteau du bon docteur Guillotin. Au dix-huitième siècle, il ne se borne plus à être courtisan, honnête homme, il se voudra philosophe, sensible, franc-maçon, illuminé. Le bourgeois, aujourd'hui, est tout cela, et autre chose, et pis. Et son absentéisme social n'est pas moins pernicieux.

..

Dans un curieux *Mémoire sur la formation historique des « honestiores » et « humiliores »*, Victor Duruy nous dit : « La société romaine, gouvernée d'abord par une aristocratie de naissance, ensuite par une aristocratie d'argent, n'eut jamais que du dédain pour les citoyens pauvres et pour les artisans, même aux beaux jours de la liberté républicaine. Il n'y eut pas davantage d'égalité pour les hommes libres des provinces, après qu'on leur eût concédé droit de cité. L'empire effaça bien la différence établie entre le *civis* et le *peregrinus*, mais il la reporta entre le riche et le pauvre ; et, aux deux époques, la plus grande partie

des habitants du monde romain resta marquée par la loi du signe de la dégradation civique. »

Ainsi, dans les deux derniers siècles de la République, les citoyens romains étaient classés d'après leur degré de fortune. « Pour arriver au décursionat, dit V. Duruy, il fallait, comme pour entrer au Sénat de Rome, un bien d'un chiffre déterminé. » Mais c'est parce que toute élévation comportait de lourdes charges. Auguste tarifa le Sénat, l'ordre équestre et les ducénaires. Les cités municipales mirent aux enchères leurs offices, leurs honneurs, même leurs titres de citoyen. Les « honneurs municipaux » étaient donc très onéreux, ruineux même pour les fortunes moyennes. Ils le devinrent de plus en plus. Ils furent de moins en moins recherchés, puis de plus en plus redoutés.

Les esclaves, les pérégrins et la plèbe urbaine d'un côté, le *populus* privilégié de l'autre ne forment en réalité que deux classes, séparées par la politique et la loi pénale : les *humiliores* et les *honestiores*.

Les *humiliores* se composent d'abord des infâmes, repris de justice, soldats chassés de l'armée, adultères, bigames, maris complaisants ou faibles, proxénètes, faux témoins, tous ceux qui sont inscrits sur les registres de la police ; puis ceux qui exercent les petits métiers ou qui vivent du théâtre ou des jeux ; enfin les pauvres, *propter paupertatem*.

Or, d'après le jurisconsulte Hermogenianus, la pauvreté commence au-dessous de 50 *aurei*. Ainsi donc, au troisième siècle, quand on possédait cette somme, « on n'avait point à craindre, dit V. Duruy, avant le procès, la question ; après le jugement, la croix, les bêtes fauves ou les mines, réservées pour les mêmes crimes à celui qui possédait moins ». Les

livres de cens étaient donc consultés avant toutes choses.

Mais pour être compris parmi les *honestiores*, il fallait posséder 300 *solidi* au moins. Alors seulement, on pouvait être appelé à compléter l'*ordo* pour remplir les *munera civilia*. Il y avait donc, là aussi, une classe intermédiaire de petits *possessores*, possédant de 50 *aurei* à 300 *solidi*; mais quoique l'empire romain fût déjà dissocié par l'anarchie militaire, cette classe moyenne devait être peu nombreuse.

Notons que, sous les Flaviens et les Antonins, 50 *aurei* valaient de 1.125 francs (Mommsen) à 1.350 fr. (Friedländer); au troisième siècle, de 938 à 1.125 francs. « Il est remarquable, dit Victor Duruy, que le pauper d'Hermogenianus répond au *proletarius* de la constitution centuriate, et ses 50 *aurei* aux 11.000 as de Tite-Live, aux 12 mines et demie de Denys d'Halycarnasse, aux 400 drachmes de Polybe, au-dessous desquels on était exclu de l'armée de terre et relégué avec la chiourme des esclaves dans le service de la marine. »

..

Néanmoins, ce n'est pas l'argent, ni même le nom qui constituent les classes : ce sont les fonctions sociales différenciées. Et elles sont d'autant plus différenciées que la civilisation est plus haute. La Révolution n'a pu abolir complètement les classes, parce qu'elle n'a pu détruire complètement la civilisation où généraliser le parasitisme. Dans son *Cours d'économie politique*, M. Charles Gide nous le fait judicieusement observer : « Le signe le plus sûr qu'il existe encore des classes dans nos sociétés modernes

est que le *jus connubii*, comme disaient les Romains, le mariage n'existe pas de l'une à l'autre, pas plus qu'entre les classes de l'antiquité ou du moyen âge. Non seulement une jeune fille de la bourgeoisie n'épousera pas un ouvrier — sinon dans les romans de George Sand — mais même une fille d'employé ne le fera pas volontiers. »

Il y a donc encore, malgré tout, le prolétariat qui travaille et la grande bourgeoisie qui administre et dirige. Aussi mal qu'il est possible, d'ailleurs. Avec le sabotage, le prolétariat lui-même devient parasitique ; et n'étant plus conseillés, contrôlés, réglés par aucune puissance spirituelle efficace, les grands chefs d'industrie, propriétaires et banquiers ne se reconnaissent plus de devoirs.

Mais ces deux classes qui alimentent et animent encore la société, si peu que ce soit, ont surtout besoin d'être consolidées, l'une dans son nombre organisé, l'autre dans sa richesse concentrée.

Est-ce donc qu'il faille condamner les classes intermédiaires, anémiantes et dispersives ? Avant de répondre, il convient de lire ce qu'écrivait un défenseur des classes moyennes, M. Henry Clément :

« Quant aux classes moyennes proprement dites, elles suivent au jour le jour le courant de l'existence. Les grandes propriétés rurales se liquident peu à peu. Les propriétaires qui n'ont pas encore été atteints et vaincus par l'emprunt hypothécaire, vivent sans travailler, de leur propre substance, dans une sorte de fatalisme résigné qui les empêche d'entrevoir les périls de l'avenir. D'une façon générale, la bourgeoisie, peu instruite et peu active, ne se préoccupe guère des grands problèmes de l'heure présente et ne paraît pas se douter qu'elle a un devoir de patronage à remplir.

Aussi a-t-elle perdu toute influence, ayant failli en somme à sa mission sociale, et tout esprit d'initiative personnelle. Il serait indispensable de lui rappeler son devoir et de lui montrer que, si elle n'y prend garde, elle va perdre toute raison d'être; que, dans la lutte formidable des intérêts, ceux-là seuls qui se défendent peuvent vivre et qu'une classe nouvelle est en train de sortir des entrailles de la démocratie pour dominer le monde du travail et de la production et pour s'emparer définitivement de la direction matérielle et morale du pays. »

La cohue confuse, mal déterminée parce qu'indéterminable, qu'on nomme « les classes moyennes » n'est que l'ensemble du parasitisme social : petits industriels, petits boutiquiers, rentiers, petits propriétaires, etc..., sans excepter, bien entendu, l'énorme contingent des professions soi-disant libérales, des fonctionnaires, des prétendus intellectuels, etc...

C'est ce formidable parasitisme qui vit sur le fonds social accumulé par les ancêtres dans le cours des siècles. Et donc ce fonds s'épuise rapidement, malgré le développement merveilleux du machinisme, une production effrénée, qui exténue, assassine, arrache la femme et l'enfant au foyer, enfin les privations des miséreux. Et ce parasitisme, on l'entend bien, n'est pas seulement économique. Il est politique, il est moral aussi. Tout se tient. La femme à l'usine ou au bureau, c'est aussi le foyer éteint, la femme stérile et la femme au trottoir. L'enfant à l'atelier, c'est aussi l'ivrogne à l'asile d'aliénés ou à l'hôpital, l'apache au baignoire. Et ceci et cela, c'est un prolétariat sans penser, sans amour et sans joie, l'envie et la haine démagogiques qui menacent...

Le prolétariat et le patriciat se définissent assez par leurs fonctions productrices et administratrices. Les classes moyennes ne se peuvent définir que par l'argent.

Le professeur Suchsland, de Halle, nous dit qu'elles sont « la collectivité des personnes économiques qui retirent, d'entreprises lucratives non contraires aux lois de l'État, des revenus d'importance moyenne compris entre 900 et 9.500 marks (de 1.125 à 11.875 francs) et qui, jouissant de ces revenus d'une manière permanente, demeurent indépendantes de la volonté d'un tiers ». Dans *la Réforme sociale*, on nous apprend qu'un Allemand, M. F. Norieus, estime « que la classe moyenne se caractérise par la réunion des éléments suivants : 1° une certaine sécurité d'existence ; 2° l'alliance de la propriété ou du capital et du travail ; 3° la médiocrité du revenu et de la fortune. Il oppose cette conception complexe à une notion purement arithmétique de la classe moyenne qu'on distinguerait seulement par le taux de revenu (de 1.500 à 15.000 marks). Grâce à cette définition, M. Norieus démontre que, en dépit de notre économie capitaliste, et précisément peut-être grâce à elle, la classe moyenne n'est pas en voie de décroissance. Il fait, au contraire, reposer la politique des classes moyennes sur des principes opposés au capitalisme qui, séparant le capital du travail, subordonne le travail au capital, et qui provient de l'influence prépondérante du capital mobilier dans le domaine économique et social ».

Dans la même revue, M. Martin Saint-Léon renonce sagement à délimiter cette catégorie sociale ; mais il distingue les uns des autres, d'après la nature des

revenus ou du travail dont chaque fraction de la classe moyenne tire ses moyens d'existence, les éléments suivants : « 1° La bourgeoisie exerçant les carrières libérales (médecins, avocats, avoués, huissiers, moyens et petits fonctionnaires); 2° moyens et petits rentiers; 3° moyens et petits commerçants et industriels; 4° ingénieurs, contre-maitres, chefs de rayon, employés à hauts salaires; 5° moyens et petits propriétaires ou exploitants agricoles (fermiers, métayers). »

La caractéristique sociale du prolétariat producteur, c'est le nombre organisé; celle du patriciat, c'est la concentration. Le prolétariat, normalement, doit se multiplier. Il est la négation même du malthusisme petit bourgeois. Plus il sera nombreux, plus il sera heureux, et plus la société prospérera. Il produit. Le patriciat, au contraire, doit et peut être extrêmement restreint; mais avec des forces très concentrées. Dans l'ordre il tend naturellement à cette concentration. Il administre et il commande. Ainsi donc, jamais le prolétariat ne sera trop nombreux et assez organisé, jamais la richesse ne sera assez concentrée. Il n'y aura jamais trop de forces pour remplir les fonctions sociales constamment perfectibles.

La caractéristique des classes moyennes, c'est à la fois l'antagonisme des intérêts individuels et la dispersion des forces. Elles ne peuvent limiter leur nombre, elles sont envahies, et leur expansion est aussi désastreuse pour la société qu'elle est cruelle pour elles-mêmes. Elles consomment, ou elles ne s'astreignent à une activité quelconque, de préférence improductive, que pour consommer. C'est proprement du parasitisme. Toujours donc les classes moyennes seront trop nombreuses et trop riches.

Dans les classes moyennes, tout est médiocre. Et d'abord le cœur. Il semble qu'elles soient un résidu, d'autant plus considérable que la décomposition sociale est plus avancée. Leur insuffisance de caractère, d'audace et d'intelligence, plus encore que de fortune, leur interdit l'accès du patriciat qu'elles jaloussent et détestent. Or, dans notre anarchie, quand un homme, peu chargé de scrupules, oriente toutes ses facultés vers l'acquisition de l'argent, s'il ne devient pas rapidement millionnaire, c'est qu'il est un faible, un imbécile ou un taré.

Ne pouvant parvenir au patriciat, les classes moyennes méprisent soitement le prolétariat. Elles croiraient déchoir en produisant réellement. C'est un préjugé barbare. Il prévalait dans l'antiquité, il subsiste encore dans les sociétés sémitiques, islamiques, chez les jaunes et les noirs. Aristote disait : « Si la navette tissait toute seule, on n'aurait que faire d'esclaves... L'esclave est l'homme d'un autre homme. Existe-t-il des hommes aussi inférieurs aux hommes que la brute elle-même ? S'il en existe, ceux-là sont destinés à servir. Or il y a des hommes qui n'ont que juste ce qu'il faut de raison pour comprendre la raison des autres. Ce sont ceux dont le travail corporel est le seul emploi utile : ceux-là sont esclaves par nature. » On connaît aussi l'interrogation hautaine d'un noble romain s'adressant à un paysan aux mains calleuses, un jour d'élection : « Est-ce que tu marches sur les mains ? » Chez les Soudanais, musulmans ou fétichistes, le tisserand, le forgeron sont au-dessous du captif, et quasi des outlaws.

La civilisation chrétienne avait dissipé ce préjugé

absurde. L'Église nous avait appris à honorer le travail, — et non pas seulement dans les proclamations électorales. Heureux les pauvres ! proclamait l'Évangile. Travailler, c'est prier, disaient les moines du moyen âge, et en donnant l'exemple.

Depuis cent ans, nous rétrogradons furieusement, et nonobstant les éloquences de la tribune ou du journal, jamais la pauvreté et le travail n'ont été plus méprisés. Et de tous. Même des travailleurs. Et la meilleure preuve, c'est l'accroissement continu des classes moyennes. M. Jules Lemaitre a pu écrire un jour : « Il faudrait combattre aussi le préjugé stupide qui, en pleine démocratie et après dix-neuf siècles d'Évangile, pèse encore sur les métiers manuels ; préjugé partagé par ceux-là même qui font ces métiers. Un notaire, un receveur de l'enregistrement, un rat-de-cave se croit d'un autre monde qu'un entrepreneur de charpente ou un maître serrurier. Pareillement, un artisan, un laboureur, croit hausser sa fille en faisant d'elle une institutrice et en l'envoyant grossir le troupeau lamentable des diplômés sans place. Cela est absurde. Je dis des professions manuelles ce que je dis des professions « libérales » : elles valent ce que vaut celui qui les exerce. Tout homme qui n'est pas indifférent à l'étiquette sociale est, dans le fond, un imbécile. »

Sans doute, on objectera, par exemple, qu'un arrêt du Parlement de Paris défendait encore aux artisans, en 1559, de « porter épées ni chausses chiquetées, ni bouffant de taffetas, à peine d'être pendus ». Mais cela signifie seulement qu'on voulait bien fixer les rangs et éviter les confusions. D'ailleurs, c'est aux classes à s'honorer elles-mêmes, et d'abord par leurs services. Les corporations n'y manquaient pas. Aujourd-

d'hui, un ouvrier et un paysan méprisent leur propre état plus encore qu'il n'est méprisé par les autres. Leur plus grande préoccupation est d'en sortir eux-mêmes ou, à tout le moins, d'en faire sortir leurs enfants. Il va sans dire, on a prodigué les grandes phrases : « accession des humbles à la propriété », « montée de la démocratie », etc., etc... Et ce gongorisme démagogique a troublé tous les sens. On ne s'est agité qu'avec plus d'ardeur dans le chaos, et pour l'aggraver.

M. Charles Gide nous l'a fait remarquer : « Le travail manuel n'était certes point méprisé au moyen âge quand les verriers portaient l'épée et s'appelaient les gentilshommes verriers, quand les éditeurs n'étaient que des ouvriers typographes et que les imprimeurs étaient de grands savants ; quand les architectes des cathédrales n'étaient que de simples maçons et que les maçons étaient des artistes — quand le forgeron Klaus Lieb se faisait enterrer dans le chœur de la cathédrale d'Ulm dont il avait forgé la grille et faisait ensevelir avec lui son enclume et son marteau comme pour associer même ces humbles instruments de son travail manuel aux promesses de la résurrection et aux gloires du Paradis ! »

Aux joies profondes, réelles d'être parfaitement tout ce qu'on est, ce qu'on peut être, s'est substitué l'âpre désir, jamais satisfait, de « parvenir », d' « arriver », d'être enfin ce qu'on n'est pas, ce qu'on ne peut être — ou de le paraître.

*
*
*

Entendons-le bien. Ce n'est pas aux personnes qu'on en a. C'est au désordre qui les détourne de

leur voie. C'est à l'erreur qui annihile leur bon sens. Les petits bourgeois ont de solides vertus. Les prolétaires et les patriciens ont des vices inquiétants. Mais ce n'est pas un palmarès de sagesse que nous avons à établir. Il s'agit uniment de savoir si les vices des uns se peuvent réformer et si les vertus des autres se peuvent conserver.

D'autre part, la petite boutique, la petite fabrique, la petite culture, les carrières libérales ne sont pas parasitaires absolument. Elles ont eu leur temps, leur utilité — elles l'ont encore. Il s'agit de connaître dans quelle mesure. En tout cas, il n'est pas contestable qu'elles deviennent nocives par leur extension insensée, — et il n'apparaît pas possible d'arrêter cette extension.

Dans un quartier, à défaut d'une meilleure organisation de distribution, un boulanger, un boucher, deux, trois peuvent être utiles encore. Dix, vingt, cent deviennent superflus, onéreux. Contrairement à l'assertion de l'ancienne économie politique, cette concurrence sauvage, absurde, pour vivre quand même avec le tribut prélevé sur un même nombre de consommateurs, de « clients », fait hausser les prix exagérément. Et c'est la production qui paye. De même, un médecin, deux, trois sont bienfaisants, — dix, vingt, cent sont, à tout le moins, inutiles. De même encore pour les avocats, les professeurs, les fonctionnaires, etc...

*
*
*

En 1906, la population active comprenait 51, 27 p. 100 de la population totale, — soit 20.700.000, dont 8.800.000 pour l'agriculture, 7.200.000 pour l'indu-

strie, 2.100.000 pour le commerce, 1.600.000 pour les professions libérales et les emplois publics, enfin près d'un million de domestiques. Cette proportion de la population active est seulement dépassée par l'Autriche (51, 53 p. 100). Il est vrai que ce sont les deux pays où il y a le plus de femmes qui travaillent. Et cette rétrograde barbarie n'est pas à leur honneur. La proportion de la population active est donc, p. 100, de 50, 11 en Italie, de 46, 08 en Belgique, de 45, 51 en Allemagne, de 44, 05 dans le Royaume-Uni et de 38, 38 aux États-Unis.

De 1866 à 1906, le nombre des femmes qui travaillent a passé de 4.630.000 à 7.700.000. Mais le développement du parasitisme se marque d'autre manière encore. Voici le pourcentage des professions par rapport à la population active en 1866 et 1901.

Professions	1866	1901
Agriculture, forêts	52 p. 100	44 p. 100.
Industrie et transports	33 —	37 —
Commerce	7 —	10 —
Professions libérales	8 —	9 —

En 1896, on comptait 3.800.000 ouvriers des campagnes, et 3.400.000 seulement en 1901. Cela représente, pour cinq ans, une diminution de 9 p. 100. Par contre, dans le même temps, le nombre des commerçants s'élevait de 1.600.000 à 1.820.000, soit une augmentation de 13 p. 100.

En trente ans, de 1866 à 1896, pour Paris seulement, l'effectif des petits commerçants, fonctionnaires, employés de banque, professions libérales et domestiques doublait, passant de 323.000 à 642.000.

Le même mouvement se fait sentir partout. Il est

seulement plus accentué en France, où la démence occidentale est plus avancée. Je ne citerai que l'Allemagne, par exemple. En 1882, sa population agricole s'élevait à 18.700.000 habitants ; en 1895, elle n'était plus que de 17 millions. En 1882, l'agriculture occupait 43 p. 100 de la population générale ; en 1907, ce n'était plus que 32 p. 100. Cependant l'industrie passait de 33 p. 100 à 37 p. 100, et le commerce de 8 à 11 p. 100.

Pour fixer l'énorme contingent des classes moyennes, il nous faut déduire de la population active les salariés ouvriers et employés et ajouter la majeure partie de la population oisive.

M. Charles Gide estime que la classe salariée représente 38 à 39 p. 100 de la population, soit 15 millions d'individus environ. Il faut y ajouter les domestiques (1 million environ), les artisans, les petits employés des services publics, soit encore, avec leurs familles, 4 à 5 millions. On atteint ainsi la moitié exactement de la population.

En comptant autrement, on arrive à peu près aux mêmes chiffres. Le capital d'un ménage ouvrier peut être évalué de 500 à 1.000 francs. Un tel ménage possède rarement plus de 1.000 francs. Or, sur 24 millions de Français majeurs, 7.200.000 ne possèdent absolument rien et 5.280.000 ne possèdent que de 500 à 2.000 francs, soit 12 millions et demi sur 24, la moitié encore. Chose extraordinaire, ici, tous les statisticiens s'accordent. D'après M. A. Neymarck, le nombre d'individus ou de familles possédant un capital quelconque est de 14.267.710, dont 12.200.000 possèdent moins de 10.000 francs et 1.810.000 de 10 à 100.000 fr. D'après M. d'Avenel, 9 millions de citoyens ont une rente de 250 francs, 3 millions et demi une rente de

1.260 francs et 3 millions et demi une rente de 4.850 francs.

Et quoi qu'on en pense généralement, une telle surabondance de rentiers est désastreuse.

Pour l'ensemble de la population occidentale, estimée alors à 120 millions d'habitants, Auguste Comte pensait que 2.000 banquiers, 100.000 commerçants 200.000 fabricants et 400.000 propriétaires agricoles suffiraient. « Chez ce petit nombre de patriciens, disait-il, se trouveront concentrés tous les capitaux occidentaux, dont ils devront diriger librement l'active application, sous leur constante responsabilité morale, au profit d'un prolétariat trente-trois fois plus nombreux ». Cela représenterait donc le tiers pour la population actuelle de la France, soit 665 banquiers, 33.300 commerçants, 66.800 fabricants et 133.300 propriétaires ruraux. Et, sauf peut-être pour ces derniers, c'est encore beaucoup trop.

La bourgeoisie prétend avoir fait la Révolution pour « abolir les privilèges » des nobles. Or, en 1789, ils n'étaient que 200.000. Aujourd'hui les « privilégiés » sont 18 millions au moins, et tout aussi voraces, et plus dangereux.

G. DEHERME.

Auguste Comte et le Catholicisme

Nous nous empressons de reproduire cet article de notre ami et collaborateur Antoine Baumann que le journal catholique l'Appel a publié sous le même titre avec les lignes d'introduction qui le précèdent.

On a beaucoup parlé d'Auguste Comte, à propos de la récente érection de sa statue. L'influence intellectuelle et sociale du plus grand peut-être des philosophes français est telle que nous nous devons d'en entretenir nos lecteurs. Ils savent avec quel scrupule nous suivons le mouvement des idées.

Voilà pourquoi nous avons osé demander à l'un des meilleurs et des plus fidèles disciples du Maître, M. Antoine Baumann, de nous parler de Comte avec sa compétence et avec son cœur.

Voici sa réponse à l'abbé Jacques Debout.

Monsieur l'abbé,

Vous me demandez de parler d'Auguste Comte aux catholiques lecteurs de *l'Appel*. Pareille proposition aurait paru bien surprenante, quelques années p u s tôt. Positiviste! cela équivalait presque à destructeur de morale et de traditions religieuses. Heureusement, le vrai a un visage qui ne peut se masquer ongtemps, et de quelques mensonges qu'on le barouille, bien vite le fard trompeur s'écaïlle, tombe en poussière et laisse à nu la noblesse de ses traits marmoréens.

On a fini par apprendre que le fondateur du positivisme fut un grand théoricien de l'ordre social. On sait aussi qu'il ne cessa de prêcher le respect de la sagesse élaborée par nos ancêtres, au prix des plus douloureuses expériences, et qu'il dénonçait véhémentement l'esprit révolutionnaire comme le grand fléau des temps modernes.

Rappeler ces grands traits, c'est faire deviner, à ceux qui peuvent l'ignorer encore, quelle fut son attitude à l'égard du catholicisme. On croirait lire du Bossuet ou du Joseph de Maistre, quand il loue

comme « un chef-d'œuvre politique », et la constitution de sa hiérarchie sacerdotale, et son action régulatrice des conflits temporels durant le moyen âge.

Il en est à peu près de même à propos de toutes les institutions dont la sottise « libre penseuse » fait grief à l'Église romaine.

S'agit-il du célibat des prêtres ? Comte y voit un immense progrès destiné à rendre impossible cette hérédité des fonctions sacerdotales qui en faisaient des castes fermées, dans toutes les civilisations anciennes, et il écrira : « Je ne saurais m'abstenir, à ce sujet, de signaler incidemment l'inconséquence et la légèreté des aveugles adversaires habituels du catholicisme, qui en confondant, d'une part, le régime catholique avec celui, si radicalement distinct, des vraies théocraties antiques, lui ont, d'une autre part, simultanément adressé d'amers reproches sur cette institution du célibat ecclésiastique, essentiellement destinée, au contraire, par sa nature caractéristique, à rendre la pure théocratie radicalement impossible, en garantissant, d'une manière plus spéciale, à tous les rangs sociaux, le légitime accès des dignités « sacerdotales ». (*Cours de philosophie positive*, V, p. 253).

Dans la confession, si bassement ridiculisée par nos anticléricaux, il admire une application de cette vérité que les formateurs de notre jeunesse sont tout désignés pour devenir les conseillers de notre âge mûr. Il loue sans réserve « un usage aussi bien adapté aux besoins élémentaires de notre nature, l'épanchement et la direction, qui, en principe, ne pouvaient certes être plus convenablement satisfaits que par la subordination volontaire de chaque croyant à un guide spirituel, librement choisi dans une vaste et éminente corporation, à la fois apte d'ordinaire à

donner d'utiles avis, et presque toujours incapable, par son heureuse position spéciale, désintéressée sans être indifférente, d'abuser d'une confiance qui constituait la seule base, constamment facultative, d'une telle autorité personnelle. » (*Id.* p. 263.)

Le catholicisme éleva la condition de la femme et consolida la famille, cette première cellule sociale, en proclamant l'indissolubilité des liens conjugaux. Ne pouvant prévoir les aberrations dont nous sommes les témoins, chaque jour plus attristés, il disait : « La dangereuse faculté du divorce, loin de perfectionner le mariage, au profit réel d'aucun sexe, tendrait, au contraire, si elle pouvait s'introduire réellement dans les mœurs modernes, à constituer une imminente rétrogradation morale, en donnant une trop libre carrière aux appétits les plus énergiques, dont la répression continue, combinée avec une légitime satisfaction, doit nécessairement augmenter à mesure que l'évolution humaine s'accomplit. » (*Id.*, p. 311.)

Ces brèves citations suffisent amplement, n'est-ce pas ? pour classer le penseur auquel je les emprunte. Celui qui fut toujours obsédé par ce qu'il nommait « l'immense question de l'ordre », ne pouvait que rendre hautement justice à l'organisme religieux qui rétablit l'ordre dans l'Europe occidentale, alors que la chute de l'empire romain et les invasions de barbares semblaient la destiner à une épouvantable anarchie. Celui qui a définitivement placé la culture du cœur avant celle de l'intelligence devait en arriver à la lecture quotidienne de *la Divine Comédie* et de *l'Imitation*.

Mais, dans ce rappel sommaire de quelques-unes de ses opinions les plus solidement fixées, je voudrais insister un peu sur ce qui demeurerait, à ses yeux, le

plus grand titre de gloire du catholicisme : la séparation, en deux domaines bien distincts, du *spirituel* et du *temporel*.

Les civilisations les mieux assises de l'antiquité n'avaient rien connu de pareil. Aussi bien dans la vieille Égypte que dans l'Inde de Brahma, en Grèce comme à Rome, toujours les deux forces étaient restées confondues, soit que le prêtre obéit au guerrier, soit qu'il le tint sous sa dépendance. Après l'avènement du nouveau sacerdoce, ces choses ne se verront plus, dans l'élite de notre espèce, que comme accidents fugitifs. Les ministres du Christ n'auront d'autre arme que la persuasion. Mais ils réaliseront ce prodige de sauvegarder leur pleine indépendance à l'égard de qui dispose de la contrainte matérielle. Par là, fut révélé au monde tout ce que peut la simple force morale, et dans des temps tout proches, un pontife, qui ne disposait plus pourtant de l'ascendant de Grégoire VII a pu faire reculer, par un simple *non possumus*, un gouvernement qui pouvait mobiliser des armées pour imposer en France des organisations religieuses incompatibles avec les lois de l'Église romaine.

En dépit de certaines apparences, auxquelles ne peuvent s'arrêter que les esprits superficiels, le catholicisme a fait là une de ces conquêtes qui demeurent définitives. La force pourra toujours lier les bras : nos âmes échapperont finalement à son emprise. On décrètera le monopole de l'enseignement pour l'État : le décret qui prétendra incliner les esprits devant les vérités d'État demeurera un vain papier.

La nécessité est si forte de ne pas confondre les deux domaines, qu'on a vu les plus humbles représentants du prétendu pouvoir spirituel asservi à la

direction gouvernementale, donner des signes de révolte et faire entendre qu'ils aspirent, au nom de leur propre dignité, au droit d'enseigner ce qui leur semble bon.

C'est pourquoi Comte a fait de « la liberté spirituelle » la base première de sa sociologie. Sans méconnaître les ravages causés par l'anarchie intellectuelle dans laquelle se débattent les sociétés modernes, il ne voyait d'autre remède que de « livrer la réorganisation des opinions et des mœurs à la libre concurrence des doctrines capables de l'accomplir ». (*Système de Politique positive*, IV, p. 384.) Dès 1848, il réclamait avec hardiesse, non pas la simple tolérance de l'enseignement privé, mais la suppression de toutes les écoles dépendant de l'État. Il a qualifié l'Université d'« institution abrutissante et corruptrice ». (*Id.*, IV, p. 388).

Il disait encore : « Le Libre enseignement... est devenu indispensable à notre situation, soit comme mesure transitoire, soit même comme annonce de l'avenir normal. Sous le premier aspect, il constitue une condition d'avènement de toute doctrine propre à déterminer, d'après une vraie discussion, des convictions fixes et communes, que supposerait tout système légal d'instruction publique, loin de pouvoir les produire. Apprécié sous le second rapport, la liberté d'enseignement ébauche déjà le véritable état final, en proclamant l'incompétence de toute autorité temporelle pour organiser l'éducation. » (*Id.*, I, p. 122). On devine quelles exclamations indignées lui arracherait le système scolaire qu'on tente, à l'heure actuelle, d'enraciner chez nous.

Je ne dois pas cacher qu'il réclamait aussi la séparation de l'Église et de l'État. Mais, après ce qu'on vient

de lire, on devine qu'il s'agissait de rendre au sacerdoce sa pleine indépendance et qu'il n'aurait guère approuvé les brutales spoliations qu'on a vues. Aussi bien, même accompagnée de mesures odieuses, cette séparation n'a-t-elle pas pris finalement un caractère libérateur ? N'arrache-t-elle pas, aujourd'hui, des soupirs de regrets à ceux qui, dans leur parfaite ignorance des choses religieuses, supposaient que la religion traditionnelle de la France ne manquerait pas d'en mourir ? Un petit fait peut suffire pour permettre de saisir la vraie pensée de Comte. Depuis la suppression du budget des cultes, qu'il avait prévue, et pour obéir à ses dernières volontés, ses exécuteurs testamentaires versent, chaque année, en son nom, une somme de 100 francs au clergé parisien. Le chiffre est bien modeste. Le legs n'en a pas moins une claire signification, quand on sait que le grand penseur mourut en ne laissant que des dettes.

Les vrais positivistes, Monsieur l'abbé, sollicitent volontiers les sympathies catholiques. J'espère que mon esquisse trop rapide aidera certains d'entre eux à comprendre pourquoi. Je vous offre, en tout cas, bien sincèrement, l'expression de mes sentiments les meilleurs et les plus distingués.

ANTOINE BAUMANN.

Revue des Opinions, des Faits et des Idées

QUELQUES STATISTIQUES SUR LE JAPON.

D'un rapport anglais rédigé par M. Charles V. Sale, *la Réforme sociale* relève quelques chiffres con-

cernant la situation politique, économique et sociale du Japon :

« La superficie (257.673 milles carrés) et la population (49.587.000 en 1908 ; 33.110.000 en 1872 ; et 26.061.000 en 1721) ; la natalité (31,3 p. 1.000 habitants) ; la mortalité (20,70 p. 1.000) ; les mariages (8,15 p. 1.000) ; la répartition des cultures et l'état du sol (forêts 18,1 p. 100 ; céréales, 13,1 p. 100) la propriété du sol (46 p. 100 à l'État, en forêts surtout) ; les salaires et les prix des denrées. L'industrie emploie 673.292 ouvriers, l'agriculture compte 9.250.000 travailleurs des champs, dont 73 p. 100 sont propriétaires et 27 p. 100 fermiers ; le riz est le principal produit ; l'ensemble des produits agricoles vaut annuellement 126 millions de livres sterling. Les chemins de fer s'étendent sur 4.543 milles dans le Japon même, etc. Et M. Sale en conclut que si la marine coûte cher aux contribuables, le Japon a maintenant toutes les facilités des pays occidentaux et que 50 millions d'habitants y vivent heureux, là où 30 millions ne pouvaient que mourir de faim. »

PAR TOUS.

Les Livres qui font penser

Regards sur l'Europe intellectuelle, par ALBERT REGGIO, 3 fr. 50. (Perrin, éd., 35, quai des Grands-Augustins). — Simples regards, en effet, — et même un peu distraits. La première partie littéraire et la troisième partie « philosophie-religion » sont vraiment insuffisantes. Par contre, les essais de « psychologie politique » sur l'Italie régionaliste, la Grèce et la Turquie nouvelle sont fort remarquables à tous égards.

Les Expériences d'Asthénéia au jardin de la Connaissance, par ALICE BERTHET, 2 fr. (Gastein-Serge, éd., 17, rue Fontaine). — Pierre Schlemihl avait perdu son ombre. Mme Alice Berthet a retrouvé son « jour ». Mais, auparavant, il lui fallut parcourir tout le « jardin de la Connaissance », où il n'est que *pirus*, et rencontrer Psychotaractès-Han-Ryner, de son métier « troubleur d'âmes ». Que de travaux et que de périls pour cette pauvre Asthénéia ! Enfin, elle a retrouvé son « jour » !... Loués soient les dieux de l'Olympe ! — « Chacun a un *jour*, mais il ne voit que son ombre. Heureux celui qui voit son jour ! » Heureuse Asthénéia-Berthet ! elle marche, — mais entendez-le proprement, je vous prie, — elle marche, « désormais légère et rythmique, suivie de son jour qui rayonne à côté d'elle et baigne l'alentour de sa lumière ».

Oserai-je le dire, ce symbolisme nébuleux, ce grécisme de pacotille sonnent le creux. Tout ce que Mme Alice Berthet croit avoir pensé pourrait être exprimé clairement en quinze lignes, et elle verrait elle-même aussitôt que c'est d'une banalité et d'une pauvreté lamentables. C'est une expérience que je l'engage à tenter, et qui lui sera plus utile que celles qu'elle prétend avoir faites au « jardin de la Connaissance ». Il est bien fâcheux qu'ayant fait le tour de la pensée humaine, elle ait précisément négligé ce qui en est la plus parfaite synthèse : le positivisme. Ah ! la griserie des mots !...

Reste la forme. Je dois reconnaître qu'elle est agréable et parfois poétique. Mais cela ne suffit pas. Mme Alice Berthet pourrait employer mieux son réel talent d'écrivain.

Luroué le braco, par PIERRE LELONG, 3 fr. 50 (E. Figuière, éd., 7, rue Corneille). — Roman de la terre, des travaux campagnards, des mœurs rustiques, de l'amitié plus forte que l'amour, du dévouement. Et donc, œuvre tonique et saine.

L'histoire est toute simple. Elle est narrée simplement comme à la veillée, par un paysan du lieu. Malgré quelques difficultés amoureuses et l'antagonisme de leurs activités, Jean Luroué, le braconnier, et Duplessis, le garde-chasse,

sont deux vrais amis. Celui-ci étant sur le point d'être assassiné par des braconniers, Jean Luroué accourt pour le défendre, et il est tué à sa place. Sauvé, Duplessis n'épousera pas Juliette Parisot, la fiancée du « braco », et tous les deux resteront fidèles à leurs serments. Cette simplicité dans l'héroïsme est belle. Le drame se déroule en Yveline, aux alentours de la forêt de Rambouillet. L'auteur, qui habite la région et y vit en rural, nous décrit bien les aspects de ces beaux paysages en évoquant la vie mystérieuse de la forêt.

La Lumière de Sicile, par JOSEPH DE BONNE, 3 fr. 50 (Perrin, éd., 35, quai des Grands-Augustins). — Impressions de voyage — « choisi sans autre prétention que de jouir d'un beau printemps » — d'un poète et d'un philosophe. Le poète est pris par la splendeur des paysages, le philosophe subordonne cet enthousiasme au besoin d'y accorder l'âme.

C'est que rien n'est plus beau qu'une harmonie, — et donc l'ordre. Une émotion n'est fortifiante que si elle a sa place dans l'univers et se relie à ce qui ne passe pas. A propos de « la mer latine » traversée sur un paquebot allemand, M. J. de Bonne écrit : « Pourtant la mer ne nous déshumanise que pour nous mieux faire éprouver la faiblesse de notre humanité : elle révèle à notre ivresse de nous croire libres, puis à la douceur de notre recueillement l'ordre suivant lequel se discipline une ardeur nouvelle ; et montant avec elle jusqu'au bord du ciel qui l'arrête, nous y embrassons l'amour raisonné de sa beauté avec l'énergie d'en suivre l'impérissable conseil. Dès lors, nous ne devrions plus descendre en notre sensibilité humiliée, mais, forts de connaître le sens éternel de la vie, retourner vers les autres hommes, dont il nous faut aimer l'humiliation pareille à la nôtre, et leur enseigner que nul ne fait de lui-même sa morale. »

Après nous avoir montré un panorama de Sicile, en ce style un peu chargé mais substantiel, l'auteur nous promène à la suite de ses réflexions à Palerme, au temple de Segeste, aux ruines d'Agrigente, par les champs de Syracuse, sur l'Etna, au rivage de Taormina, à Messine. Entre

temps, il nous narre une épouvantable histoire de mœurs, « d'une ironie un peu violente pour des Français », mais où se retrouve toute la Sicile : « des volcans et des champs d'orangers, l'amour des nymphes et des instincts de brutes ».

Un tel voyage est instructif. Maintenant, M. J. de Bonne sait ce que vaut l'âme de la Sicile et ce qu'elle lui propose : « Son apparente anarchie révèle l'autorité de la raison, et joint à des motifs raisonnables un sentiment d'amour envers l'ordre, qui pour moi fera valoir enfin dans l'unité toutes ces beautés différentes qui ont pris mon cœur. » « La lumière de Sicile », comme on le voit, « éclaire les sages chemins ».

Dialogue sur la vie et sur la mort, par CHARLES BONNEFON (Fischbacher, éd., 33, rue de Seine). — Ce petit livre n'est pas pour les croyants. « A tous ceux qui ont une foi profonde et pure, dit l'auteur dans sa préface, je demanderais plutôt de ne pas l'ouvrir. Les symboles où ils se reposent avant de mourir contiennent aussi la vie éternelle. » Il ajoute : « C'est à ceux qui cherchent et qui s'effrayent, à ceux pour qui la vie n'a plus de but ni de sens, à ceux que l'idée de la mort flétrit et paralyse d'avance, que je viens, moi qui ai passé par leurs angoisses, pour les secourir. Je ne leur apporte pas une hypothèse, mais une certitude nouvelle. Il ne s'agit plus pour eux de croire, mais de comprendre. Quand ils m'auront compris, ils seront consolés et n'erreront plus. »

C'est beaucoup promettre pour un opuscule de 115 pages. Il est vrai que M. Bonnefon nous apprend qu'il a mis dix ans à le méditer et dix encore à l'écrire. Hélas ! malgré ce patient effort, ce n'est un chef-d'œuvre de pensée non plus que de style. Si l'auteur avait consacré seulement deux ans à étudier l'œuvre de Comte, il y eût gagné. Les lecteurs aussi. Parce qu'il couronne une synthèse complète et définitive, le dogme positiviste du Grand-Être est autrement efficace pour nous unifier, nous rallier et nous relier que la vague conception de la vie pensante de l'Humanité qu'on nous propose ici, — même en y joignant l'imagination fantaisiste du « retour éternel » que Nietzs-

che emprunta trop discrètement à Auguste Blanqui, et les personnelles divagations embryologiques de M. Bonnefon.

Chateaubriand, par le docteur ÉVARISTE MICHEL, 2 fr. 50 (Perrin, éd., 35, quai des Grands-Augustins). — Étude médico-psychologique du caractère de Chateaubriand.

On ne devient pas, presque toujours on naît fou. Chateaubriand a compté « plusieurs victimes de l'implacable folie parmi les siens ». Ainsi, « son père était singulier, sa mère d'humeur très variable; l'un et l'autre très emportés ». Quatre de leurs enfants ne vécurent que quelques mois et moururent de méningite. Lucile, qui aima tant son frère et peut-être excessivement, devint folle persécutée et persécutrice; « tout fait croire qu'elle mit un terme volontaire à sa douloureuse existence ». Julie s'aborda soudainement « en une piété exagérée et comme malade ». Elle s'abîma dans la pénitence. « Dans sa soif d'immolation, elle se reprochait des restes de beauté, l'éclat involontaire de son esprit, et elle disait : « Il faut que je m'éteigne ! »

La vie à Combourg était déprimante. Cette ambiance sinistre ne pouvait que développer toutes les psychoses de Chateaubriand. M. le docteur Évariste Michel signale les principaux symptômes de sa mentalité morbide : L'obsession de la mort, la propension au suicide, l'ennui insurmontable, les excentricités (comme son voyage en Amérique pour découvrir le passage polaire du Nord-Ouest), son incommensurable orgueil coupé par quelques rares accès d'humilité exagérée, son égotisme, ses nombreuses amours, etc. Pour celles-ci, il convient de faire remarquer qu'en réalité il n'aima qu'une fois et toujours; mais ce fut un fantôme.

La duchesse de Mouchy, Mme de Beaumont, Mme de Custine, la duchesse de Duras, Mme Récamier, la marquise de Vichet, Hortense Allart, etc., toutes celles qui l'aimèrent et à qui il donna l'illusion de les aimer, par leurs névroses, témoignent de sa propre insanité. Car, nous fait remarquer l'auteur, les névrosés ont tendance à s'unir avec des névrosés les fous attirent les fous. Mais la renommée aussi est un aimant pour les détraqués. Ce

sont les femmes qui allaient au sombre et magnifique René. Mais s'il avait été sain d'esprit, elles eussent été, de même, attirées par sa gloire. Goëthe ne fut-il pas plus aimé encore ?

L'auteur conclut ainsi : « Il résulte de cette étude que, par ses origines, comme de sa personne, Chateaubriand eut un esprit mal pondéré, et que ce déséquilibre, si manifeste en diverses circonstances, pouvait, par un pas de plus, le jeter dans le domaine de l'aliénation mentale. Il n'a jamais été aliéné, tout en étant voué de naissance à l'insanité. Il est demeuré un perpétuel prédisposé côtoyant sans cesse les frontières de la folie, sans jamais les franchir. Il a été ainsi malgré son génie, et non à cause de son génie; car, en dépit de ce qu'on a pu en dire, le génie n'a rien à voir avec la folie. » Et ce qui l'a sauvé, c'est le travail, « ce grand pacificateur de toutes les intempéries de l'esprit, ce ferme soutien de ceux qui souffrent et qui chancellent. » M. le docteur Évariste Michel aurait dû ajouter que cette action salutaire du travail, matériel ou intellectuel, provient surtout de la discipline positive qu'il impose aux muscles, à l'esprit et au cœur. Celui-là seul qui travaillerait toujours, sans jamais s'arrêter, si l'organisme s'y prêtait, pourrait se passer de morale, de gouvernement et de religion...

Au delà de nos conflits, pièce en deux actes, par LUCIEN LEHMANN, 1 fr. 50 (Stock, éd., 155, rue Saint-Honoré). — Une grève. M. Durrieu, grand industriel, veut résister aux exigences de ses ouvriers; son fils, imbu d'idées socialistes, plaide la cause de ceux-ci auprès de son père. Une scène violente en résulte. Le patron restant inflexible, le jeune homme se mettra du côté des grévistes. Il le promet aux délégués du syndicat.

Mais M. Durrieu est gravement atteint d'une maladie de cœur. Le médecin de la famille en prévient le fils. Toute émotion peut être fatale. Si Jean Durrieu quitte la maison à ce moment pour soutenir les grévistes, il risque de provoquer une crise mortelle. Ce n'est pas Brutus, il n'est pas cornélien, il est humain. Il restera. Il manquera à sa promesse, à l'idée, pour suivre l'instinct. Il fera plus,

et peut-être trop : pour sauver son père, il ne reculera pas devant la vilénie de faire croire à la fille du meneur de la grève qu'il l'aime.

Cette pièce, qui a déjà été représentée sur la scène de *l'Union scolaire*, est destinée aux Universités populaires, aux patronages, aux cercles d'études. Facile à représenter, elle ne peut que susciter des émotions saines et des idées apaisantes. On voit assez que l'auteur y a mis tout son cœur et sa bonne volonté. Et cela doit lui être compté.

Au Clocher ! par P. JANOT, préface de Maurice Barrès, 3 fr. 50 (Bloud, éd., 7, place Saint-Sulpice). *Au Clocher !* est un drame en deux actes, fort bien écrit et construit. Cet intéressant recueil de « théâtre chrétien » contient trois autres pièces en un acte : *Magnificat*, *L'Ange de Noël*, *Chez Pilate*. L'auteur présente sous une forme vivante les graves questions de l'heure présente, celles qui tiennent surtout à l'âme de la France : L'enseignement antireligieux; la justice jacobine, l'expulsion des congrégations, la destruction des églises... C'est enfin du théâtre éducateur.

Les Tressaillements, par ROBERT VEYSSIÉ, illustrations de Brunelleschi, 5 fr. (Édition de *la Renaissance contemporaine*, 41, rue Monge). — Ce poème de la chair et surtout de l'esprit est d'une haute envolée, et d'un poète vraiment. Ils sont bien dédiés, non au public, qui « n'est plus qu'un cadavre déchiqueté », mais « à quelques âmes saines ». Quoique n'étant pas une « synthèse de la vie », comme l'annonce M. Robert Veyssié, c'est un chant vivant et vivifiant, et qui nous rend l'Espérance.

Et les bergers songeurs, seuls en la solitude,
Baignés du ciel changeant qu'ils ne semblent plus voir,
Profilent tristement sur l'horizon du soir,
En suivant leur troupeau lassé, leur lassitude.

Voici la nuit... Le Sphinx est couvert d'un ciel noir,
Et les bergers, courbant plus bas leur servitude
Sous le vent rageur qui dessèche et dénude,
Damnés, vont s'effondrer dans l'obscur entonnoir...

Là-bas où cependant l'Étoile blanche et nue
Ouvre à tous les pasteurs sa radieuse main,
Leur spectre replié grimace et diminue ;

Mais leur ombre confuse et presque évanouie
Tout à coup s'illumine et se dresse inouïe;
Car le Sphinx porte au front cette clarté : Demain...

Le petit Commerce français, par ET. MARTIN-SAINT-LÉON, 2 fr. (V. Lecoffre, éd., 90, rue Bonaparte). — Voici une enquête fort bien menée. M. Et. Martin-Saint-Léon a réuni des témoignages, des statistiques, des documents qui établissent nettement la situation présente du petit commerce français. C'est à lire pour tous ceux qu'intéresse cette question. Mais pourquoi l'auteur croit-il devoir prendre la défense du petit commerce et préconiser des moyens pour le sauver ? Il en appelle surtout à l'État. Le consommateur, qui est tout le monde, laissera-t-il faire ? Nous verrons bien.

Je me borne, ici, à signaler cet ouvrage substantiel. Dans la série d'études sur les classes moyennes que la revue va publier, j'aurai l'occasion d'y revenir souvent et de discuter la thèse, insoutenable socialement, des champions de la petite boutique, du parasitisme mercantile. Ce sont surtout des conservateurs comme M. Et. Martin-Saint-Léon. L'esprit individualiste et révolutionnaire est plus répandu qu'on ne le croit chez les conservateurs, et il aboutit aux antinomies les plus extraordinaires et aux conclusions les plus absurdes. Je me propose d'en citer de nombreux exemples, et surtout à propos de la défense du petit commerce.

La Vie dans un coin du Morvan, par A. DESFORGES, 1 fr. 50 (*Les Cahiers du Centre*, 16, boulevard Chambonnet, Moulins). — Monographie d'une petite commune du Morvan, Fléty. A noter, la survivance des communautés taisibles. « Quand une communauté est formée par les ménages de plusieurs frères, l'aîné commande aux hommes, tandis que la femme du cadet commande aux femmes et dirige le ménage ». Plus loin, l'auteur écrit : « Les familles sont nombreuses, surtout dans les fermes où les enfants sont élevés à frais communs. »

G. DEHERME.

CHANGEMENT D'ADRESSE

Prière d'envoyer toutes les communications concernant la RÉDACTION
et l'ADMINISTRATION à

M. G. DEHERME

6, boulevard de la Madeleine, PARIS

A T T E N T I O N !...

Tous les services de librairie, d'échange ou d'autres doivent être adressés à

M. G. DEHERME, Directeur, 6, boulevard de la Madeleine, PARIS

CROÎTRE OU DISPARAÎTRE

Par GEORGES DEHERME

Un volume in-16 de 280 pages. Prix : 3 fr. 50

PERRIN et C^{ie}, Éditeurs, 35, quai des Grands-Augustins, PARIS

LA CRISE SOCIALE

Par GEORGES DEHERME

(Troisième édition)

Un volume in-16 de 375 pages. Prix. 3 fr. 50

BLOUD et C^{ie}, Éditeurs, 7, rue Saint-Sulpice, Paris

AUGUSTE COMTE ET SON ŒUVRE LE POSITIVISME

Par GEORGES DEHERME

Un vol. in-16 de 128 pages, avec deux portraits hors texte,
Prix : 2 fr. 50

(GIARD et BRIÈRE, Éditeurs, 16, rue Soufflot. — PARIS)

L'AFRIQUE OCCIDENTALE FRANÇAISE

Action politique. Action économique. Action sociale

Par GEORGES DEHERME

*Ouvrage couronné par l'Académie française
et par la Société antiesclavagiste de France*

Un volume in-8 de 528 pages. Prix : 6 fr. (franco : 6 fr. 60)

BLOUD et C^{ie}, Éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, PARIS

La Démocratie vivante

Par GEORGES DEHERME

Un volume in-8° de 402 pages. Prix : 4 fr. 50 (franco : 5 fr.)

BERNARD GRASSET, Éditeur, 61, rue des Saints-Pères, PARIS
